

Code d'Éthique



Le Code de pratique est un résumé et l'énoncé du comportement acceptable, éthique et professionnel que tous les Professeurs de Yoga Certifiés (PYC) et les Écoles de Yoga Certifiés (EYC) acceptent de suivre.

« En tant que membre de Yoga Alliance International et en tant que Professeur de Yoga Certifié, je consens à respecter les objectifs éthiques énoncés ci-dessous : »

1. Maintenir l'intégrité de ma vocation par un comportement professionnel et consciencieux en toutes circonstances.
2. Reconnaître les limites de mes compétences et de mon champ de pratique et si nécessaire, inciter les étudiants à rechercher une méthode d'instruction, des conseils ou un traitement plus adaptés.
3. Créer et maintenir un environnement sécurisant, propre et confortable adapté à la pratique du Yoga.
4. Respecter la vie privée et les droits personnels de tous les élèves, tout en soutenant la diversité et en respectant les étudiants indépendamment de leur âge, limitations physiques, sexe, origine ethnique, orientation sexuelle ou religion.
5. Éviter les paroles et/ou actes qui peuvent être considérés comme harcèlement sexuel.
6. Suivre toutes les lois, locales ou nationales qui s'appliquent à l'enseignement du yoga.

>> Pour prétendre à son diplôme, le stagiaire devra être en mesure de signer ce Code Ethique.

